

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Jacques Tschudin, 1^{er} Vice-Président

Séance ordinaire du **5 octobre 2021**

Considérant que le préavis municipal N° 10 concernant:

Arrêté d'imposition pour l'année 2022

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

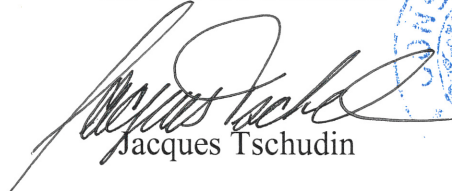
- vu le préavis de la municipalité du 23 août 2021
- entendu le rapport de la commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet

Décide

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2022 tel que présenté, fixant le taux d'imposition de la Commune à 59,5% selon l'annexe du présent préavis dont il fait partie intégrante.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 5 octobre 2021

Le 1^{er} Vice-Président


Jacques Tschudin



La Secrétaire


Violaine Cherpillod